L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 25 numéro 23, 11 juin 2010

Dans nos pages cette semaine

L'été à Jeunesse TNO

Franco-Nord, dès juillet!

Page 5

Championnat d'athlétisme des TNO

Une 20e année réussie

Page 7

La semaine prochaine

Vous voici en ligne pour courir les pages de la restrospective du 20e championnat d'athlétisme des TNO. À la détonation du pistolet lancez-vous jusqu'à la page 6, respectez bien votre couloir lorsque vous tournerez la page 7 et gardez du souffle pour votre spint jusqu'à la page 15. (Photo: Maxence Jaillet)

Marché de l'habitation

Yellowknife, une capitale hors de prix

Le prix exorbitant des maisons existantes et le faible nombre de nouvelles habitations font de Yellowknife une ville concentrée sur un marché locatif saturé.

Maxence Jaillet

La surprise est de taille et a déstabilisé plusieurs participants de la table ronde annuelle sur l'habitation à Yellowknife, organisée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) : durant les trois premiers mois de l'année 2010, le prix de vente moyen d'une habitation à Yellowknife se situait autour de 360 000 dollars. Dans la capitale voisine, ce prix moyen s'élève à 300 000 dollars, ce qui est le quatrième rang parmi les prix moyens enregistrés à Whitehorse depuis 2004.

« Vous êtes obligés de louer, s'indigne Matthew Spence, qui a participé à cette rencontre en tant que promoteur de nouvelles habitations modulaires. Les unités ne sont pas abordables, il vous faut un revenu supérieur à 120 000 dollars pour vous permettre une hypothèque de cette ampleur. Je trouve cela triste que seuls les vieux fonctionnaires puissent le faire. » M. Spence estime que, durant la présentation du directeur de la Société d'habitation des TNO ou celle de la Ville, aucune solution n'a été avancée pour résoudre le problème de manque de logements abordables à Yellowknife.

Selon le maire de Yellowknife, les discussions sont en cours pour parvenir à des solutions tangibles. « La Ville, la Société d'habitation et la SCHL sont au point de développer des initiatives pour créer plus d'opportunités afin de régler la situation », déclare Gordon Van Tighem. Ce dernier cite certaines avenues qui peuvent êtres mises en œuvre rapidement, comme des programmes d'intensification des logements, où sur des lots dénombrant deux ou trois habitations, il serait bénéfique de construire une habitation collective de plusieurs étages. « La clé dans tout cela, c'est que les promoteurs parlent et consultent la population avoisinante. Pour tout bonnement devenir de bons voisins », prétend le maire, qui estime que le fait d'aller d'un bout à l'autre de Yellowknife en moins de 10 minutes est l'une des qualités de Yellowknife. « Il faut continuer sur cette lancée et ne pas trop s'éparpiller. »

Regine Durand, qui est analyste de marché pour la SCHL, rapporte que d'après les consultations qu'elle a menées auprès des acteurs du secteur de l'habitation dans le Nord, les perspectives sont plus roses à Yellowknife qu'à Whitehorse. « On va observer une augmentation de 25 % de la mise en chantier à Yellowknife, alors qu'à Whitehorse, elle semble vouloir diminuer », avance-t-elle. Mme Durand rappelle que le produit intérieur brut des TNO est voué à croître grâce à la reprise des marchés diamantaires. En restant très protectionniste, la SCHL évalue à près de 20 le nombre total de chantiers qui seront entrepris en 2010. « Cette estimation représente plus d'une centaine d'unités dispersées en logements individuels (60 %) ou collectifs (40 %) », précise l'analyste.

En entrevue, le maire de Yellowknife

Habitation

Suite en page 2

Habitation

Suite de la une

s'est remémoré le temps où il est arrivé à Yellowknife, il y a une vingtaine d'années. « À cette époque, le prix d'une maison avoisinait déjà les 300 000 dollars, et Yellowknife jouait dans la même cour que Vancouver. Maintenant, si l'on regarde la ville olympique, les maisons sont rendues à plus de 740 000 dollars », compare-t-il.

Marché locatif toujours serré

En 2009, le loyer mensuel d'un appartement de deux chambres situé à Yellowknife s'élevait en moyenne à 1 473 $, alors qu'il était de 1 411 $ en octobre 2008. Les prévisions pour le loyer mensuel moyen en capitale ténoise, révélées par le survol du marché de l'habitation produit par la SCHL, indiquent que « la plupart des locataires devront payer seulement 7 $ de plus par mois », alors qu'un deux chambres se louera 1 480 $ au mois d'octobre 2010. L'an dernier, après qu'une étude avait laissé croire à une ouverture des marchés de loyer à Yellowknife, avec un taux d'inoccupation estimé à 6 %, la SCHL sortira dans quelques jours les résultats d'une nouvelle enquête sur le taux d'inoccupation. « Il faut s'attendre à ce que le taux revienne à un pourcentage auquel Yellowknife est maintenant habituée. C'est à dire à un taux d'inoccupation des appartements au-dessous de 2 % », confie Regine Durand.

Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-295

CRTC — Canada

Le Conseil tiendra une audience le **19 juillet 2010 à 11 h, à l'administration centrale, 1, Promenade du Portage, Gatineau (Québec).** Le Conseil propose d'étudier, sous réserve des interventions, les demandes suivantes, sans comparution des parties. Date limite pour le dépôt des interventions/observations : **21 juin 2010.**

- **High Fidelity HDTV inc.** – demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une station nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise, qui sera appelée The Wedding Channel – L'ensemble du Canada
- **7262591 Canada Ltd.** – demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une station nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise, qui sera appelée MmmTV – L'ensemble du Canada
- **Le Groupe de radiodiffusion Astral inc.** – demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une station nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue française, qui sera appelée Vrak junior – L'ensemble du Canada
- **MTT Communications inc.** – demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une station nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de créneau en langue tierce et à caractère ethnique, qui sera appelée Reggae TV – L'ensemble du Canada
- **Groupe TVA inc.** – demande de 2 licences de radiodiffusion visant l'exploitation d'une station nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue française, qui sera appelée TVA Mode et Star système – L'ensemble du Canada
- **TelAfric inc.** – demande de 6 licences de radiodiffusion visant l'exploitation d'une station nationale de télévision spécialisée d'intérêt général majoritairement de langue anglaise et à caractère ethnique, qui sera appelée TelAfric TV1, TelAfric TV2, TelAfric Movies channel, TelAfric Music TV, Kairos Afro-Gospel Entertainment TV et African Diaspora Television – L'ensemble du Canada
- **Canwest Television G.P. inc.** – demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une station nationale de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise devant s'appeler Specialty A – L'ensemble du Canada
- **Ravinder Singh Pannu –** demande de 20 licences visant l'exploitation d'entreprises nationales de stations de télévision specialisée, de catégorie 2 à caractère ethnique de langue tierce – L'ensemble du Canada
- **CTV Corp.** – obtenir l'autorisation d'acquérir de CTV Limited, dans le cadre d'une réorganisation intrasociété, les actifs des stations de télévision de langue anglaise CIVI-TV Victoria, CFPL-TV London et son émetteur CKNX-TV Wingham, CHRO-TV Pembroke, CHRO-TV-43 Ottawa, CHWI-TV Wheatley et CKVR-TV Barrie – Victoria (Colombie-Britannique) et London, Wingham, Pembroke, Ottawa, Wheatley et Barrie (Ontario)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2010-295** sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#015

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

L'actualité en quelques clics : www.aquilon.nt.ca

Si vous utilisez, possédez ou occupez une terre domaniale sans permission, vous commettez une violation du droit de propriété. L'occupation illicite est interdite par la loi.

L'utilisation, la possession ou l'occupation fautive ou illicite des terres domaniales est interdite. Les responsables du ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) inspectent les terres, relèvent l'identité des occupants illégaux et prennent des mesures afin de les expulser des terres domaniales.

La Stratégie provisoire de mise en application de la loi du MAMC est en vigueur à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest, à l'exception d'un lot de 7 450 hectares près de la ville de Yellowknife pour lequel la stratégie est suspendue jusqu'au 31 décembre 2011, pendant que le ministère élabore son Cadre stratégique sur les baux de villégiature. Des mesures seront néanmoins entreprises afin d'expulser les occupants illégaux de cet endroit malgré la suspension de la stratégie.

Pour de plus amples renseignements concernant la Stratégie provisoire de mise en application de la loi et le Cadre stratégique sur les baux de villégiature, consultez le site Web du MACA à l'adresse www.maca.gov.nt.ca ou composez le 867-873-7569.

Territoires du Nord-Ouest — Affaires municipales et communautaires

ÉCHOS des T.N.-O.

En collaboration avec Radio Taïga

Danger extrême de feux de forêt

Une alerte de risque d'incendie extrême est en vigueur dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest. Le temps sec qui prévaut dans le territoire depuis le début du printemps a transformé la taïga en une véritable poudrière, et le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles met en garde la population contre le risque d'incendie. Bien que l'on s'attende à une saison des feux passablement occupée, jusqu'à présent, un seul incendie a été répertorié dans la région du Slave Nord. Dans la région du Sahtu, deux feux sont présentement actifs, près de Norman Wells. On demande aux campeurs de redoubler de vigilance et de s'assurer que leur feu est totalement éteint en arrosant généreusement les braises avant de laisser un site de camping sans surveillance. Les feux de camp mal éteints sont responsables de la grande majorité des incendies de forêt d'origine humaine.

Fraser Tower : le tabac en cause

Le tabagisme pourrait être la source de l'incendie qui a ravagé le dernier étage de la Coast Fraser Tower, la semaine dernière. Sans mettre directement la cigarette en cause, le rapport du commissaire aux incendies des TNO conclut que le feu a été causé par la négligence humaine. On ajoute que des mégots ont été trouvés à proximité du foyer de l'incendie. Dans le rapport présenté le 2 juin, le commissaire aux incendies note que le feu s'est déclaré sur un balcon du 14e étage de l'édifice. La tour ayant été construite en 1970, aucun système de gicleurs n'y avait été installé. À l'époque, les normes de construction n'obligeaient pas l'installation de pareil dispositif.

La NASA explore le Nord

La NASA lancera, la semaine prochaine, sa première mission entièrement consacrée à la recherche océanographique dans l'Arctique. La mission, baptisée *Icescape*, sera menée à partir du 15 juin à bord d'un brise-glace de la garde côtière américaine. Le bateau sillonnera notamment la mer de Beaufort. Plus de 40 scientifiques passeront cinq semaines à bord du vaisseau pour étudier les propriétés physiques, chimiques et biologiques de l'eau et de la glace arctiques et tenter de déterminer si les changements observés dans la région affectent la composition chimique et l'écosystème de l'océan.

L'an dernier, une étude utilisant des données récoltées par un satellite de la NASA avait démontré que la glace de l'océan Arctique s'était spectaculairement amincie entre les hivers 2004 et 2008, et que l'étendue recouverte par de la glace ancienne et épaisse avait diminué d'une superficie équivalente à celle de l'Alaska. L'un des buts de la mission consistera à déterminer si les changements que subit l'Arctique sont susceptibles d'altérer la capacité de l'océan à absorber le carbone de l'atmosphère.

Caribous : Le gouvernement propose la levée de l'interdiction de chasse

Aux termes de pourparlers avec le gouvernement tlicho, le gouvernement des TNO s'est résolu à lever l'interdiction de chasse aux caribous imposée aux Autochtones dans la région du Slave Nord. Un nouveau plan de gestion de la harde de caribous de Bathurst, qui doit toujours être approuvé par l'Office des ressources renouvelables Wek'weezhi, prévoit que les Autochtones pourront abattre un maximum de 300 caribous par année, dont une importante majorité de mâles. L'interdiction de chasse sera toutefois maintenue pour les chasseurs non-autochtones et les pourvoyeurs. Le plan propose également une augmentation des quotas de chasse aux loups. Le plan de gestion proposé n'indique pas comment le gouvernement compte faire respecter la limite de 300 prises imposée aux Autochtones. En décembre dernier, le gouvernement avait mis en place un moratoire complet sur la chasse aux caribous.

Vol d'équipement à l'école Boréale

Au-delà de 10 000 $ d'équipement a disparu

L'école Boréale de Hay River a été victime d'une entrée par effraction et d'un vol d'équipement dans l'une de ses classes la semaine dernière.

Édith Vachon-Raymond

Le personnel de l'école Boréale a fait une triste découverte à leur retour en classe, lundi dernier. Écrans, ordinateurs portables, caméras et autre matériel informatique ont été la cible de cambrioleurs, la semaine dernière. Selon les premières estimations réalisées, le vol représenterait plus de 10 000 $ en perte d'équipement technologique.

En raison du championnat d'athlétisme Piste et pelouse, l'école Boréale avait suspendu ses activités scolaires habituelles pour participer à l'événement sportif. Ce n'est qu'à la reprise des classes, lundi matin dernier, que le vol a été constaté. Dans un communiqué, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) précise que le vol a été perpétré entre 23 h, le mercredi 2 juin, et 7 h, le lundi 7 juin. « À un certain moment, durant ces quatre jours (jeudi, vendredi, samedi et dimanche), quelqu'un a réussi à ouvrir la fenêtre et à entrer dans les classes du modulaire », a partagé le gendarme Nathan Jacobson, de la GRC de Hay River.

Il s'est avéré impossible, pour le moment, de recueillir les commentaires de la direction de l'école francophone de Hay River. De son côté, Paul Theriault, directeur de l'école secondaire Diamond Jenness de Hay River, a aussi rapporté des vols à l'intérieur de son établissement. « Quelques items, dont un ordinateur portable et quelques mp3 ont été volés à Diamond Jenness », a-t-il déclaré à *L'Aquilon*. M. Theriault explique qu'un malfrat aurait orchestré son vol, le jeudi 3 juin, en laissant une porte entrouverte durant le jour, et qu'il serait probablement revenu au cours de la soirée ou de la nuit pour amasser son butin.

Mme Linda Gallagher, impliquée de près dans l'organisation du championnat d'athlétisme depuis 20 ans, a confié que l'an prochain, l'organisateur du Piste et pelouse, Tim Borchuk, prévoyait engager des gens pour assurer la sécurité des lieux. « C'est définitivement une option que nous allons envisager », a-t-elle dit.

La GRC fait appel au public afin de l'aider à résoudre ces crimes. Pour rapporter toute information relative à ces vols, il est possible de communiquer avec la GRC de Hay River au 867-874-1111, ou encore avec le programme Échec au crime des Territoires du Nord-Ouest, en composant le 1-800-222-TIPS.

Les activités de l'AFCHR

Un camp d'été dès le 28 juin

L'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR) a annoncé, à la suite de sa dernière réunion mensuelle, que son camp de jour aurait bel et bien lieu du 28 juin au 13 août prochain.

Édith Vachon-Raymond

« On a une personne d'embauchée », annonce Catherine Boulanger, agente de développement de l'AFCHR. Il était cependant impossible, au moment d'écrire ces lignes, de connaître l'identité de cette personne. Au total, deux personnes animeront le camp de jour estival de l'AFCHR, Mme Boulanger ajoute qu'ils ont aussi déjà une bonne banque de personnes ressources prêtes à donner de leur temps, durant l'été, au camp de jour.

L'agente de développement a d'ailleurs aussi laissé savoir que, cet été, contrairement aux autres années, les inscriptions pour le camp se feront de deux façons seulement : à la semaine et pour l'été. Les inscriptions quotidiennes, comme il se faisait auparavant, ne seront pas admises. « On a discuté des problématiques des dernières années », raconte Mme Boulanger, « C'était difficile de faire parler le français aux enfants. » En supprimant l'option d'inscription pour une seule journée, l'AFCHR croit qu'il sera plus facile pour les moniteurs de faire leur planification hebdomadaire car ils sauront le nombre d'enfants attendus.

Cette année, le groupe d'âge admis au camp de jour ira des enfants en âge de s'inscrire à la maternelle jusqu'à la quatrième année à l'année scolaire 2010-2011. Des activités dans la communauté et, même, la possibilité de rejoindre les enfants du camp Summer Heat de Hay River à quelques reprises durant l'été se retrouveront à l'horaire.

Cap vers d'autres activités

En plus de son camp de jour, l'AFCHR maintient toujours ses activités régulières. Pour le mois de juin, des soirées à la plage, une représentation du film « Passons à la table », de la réalisatrice France Benoît, un film portant sur la possibilité de manger local aux Territoires du Nord-Ouest, les « Dimanche portes ouvertes » et le souper de la St-Jean-Baptiste figurent à la programmation régulière. Pour ce souper, l'AFCHR prévoit inviter les francophones à se rencontrer au Back Eddy's et de poursuivre la soirée à la plage.

En ce qui concerne le Festival de musique de Hay River « Hay Days », l'AFCHR a mentionné être toujours en attente d'une confirmation quant à la date de la tenue de l'événement. Mme Boulanger a toutefois émis son intérêt à faire venir un artiste francophone pour représenter la francophonie ténoise.

Un camping entre francophones devrait avoir lieu durant la longue fin de semaine de septembre. « Nous voulons inviter les gens de Fort Smith, Fort Simpson, Hay River à se rencontrer. On veut créer des amitiés entre francophones », a déclaré l'agente de développement. Les campings de Hay River sont ciblés pour cet événement : « Nous aimerions beaucoup aller au camping près des chutes », a toutefois soulevé Mme Boulanger.

L'assemblée générale annuelle de l'AFCHR se tiendra dès la première fin de semaine du mois d'octobre. De plus, l'AFCHR a mentionné être toujours à la recherche d'un ou une agent(e) de développement. « On aimerait avoir quelqu'un d'embaucher à la mi-août », a mentionné Catherine Boulanger.

Semaine du Tourisme

Françoise Blanchard déverse délicatement un coulis chocolaté sur une crèpe sucrée de fraises et de sirop d'érable, lors du premier événement public soulignant la semaine du Tourisme aux Territoires du Nord-Ouest. Pour le Conseil de développement économique des TNO qui a organisé ce diner extérieur du lundi 7 juin, l'idée était de rejoindre le public et de lui faire prendre conscience qu'il y a beaucoup d'effort mis en œuvre pour garantir le succès de cette économie également francophone. Ces crêpes se voulaient un véritable symbole culinaire de la francophonie.

Education en sécurité

Yellowknife

Inscrivez-vous aux cours gratuits en sécurité :

Facilitateur : Sain et sauf - soyez avisé
Lundi, 28 juin, 9 h à 16 h

Sensibilisation à l'amiante
Mardi, 29 juin et mercredi, 30 juin
9 h à 16 h

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
LE 23 JUIN, 2010

Les cours se tiennent à la CSIT, au 5e étage du Centre Square, dans la salle de cours de la sécurité, à Yellowknife et offert par nos agents de sécurité du service de prévention.

Vous pouvez vous inscire à ces cours en appelant au 1-800-661-0792 ou au (867) 920-3888, ou par courriel à l'adresse suivante : safetyeducation@wscc.nt.ca.

La description complète des cours ainsi qu'un programme d'éducation de sécurité sont disponibles à l'adresse suivante : www.wscc.nt.ca.

PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET S'OCCUPER DES TRAVAILLEURS BLESSÉS.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail
www.wscc.nt.ca 1.800.661.0792 www.wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Éditorial

Alain Bessette

Au diable les pauvres, ma maison prend de la valeur!

Ça fait des années que je trouve inacceptable la situation du logement, tant à Yellowknife que dans plusieurs autres communautés du Nord. Si, à titre de professionnel vivant en couple, il est assez aisé de devenir propriétaire, la situation n'est décidément pas la même pour les jeunes couples ou les familles à faibles revenus.

Pour plusieurs familles, la situation est tellement pénible qu'on retrouve souvent un surpeuplement des unités de logement : les jeunes de la famille et leurs enfants ne peuvent se permettre les coûts exorbitants des logements et doivent attendre une ouverture dans le parc de logements subventionnés.

Même s'il en coûte cher à la ville d'ouvrir de nouveaux lots pour la construction d'habitations, résidentielles ou à loyers multiples, il faut quand même réaliser que ces habitations renfloueront assez rapidement les coffres de la Ville grâce aux revenus provenant de la taxe foncière.

Non seulement la ville doit-elle ouvrir de nouveaux secteurs au développement domiciliaire, mais elle doit également s'assurer qu'un très grand nombre d'unités à prix abordables puissent figurer dans ses plans de développement.

Encore faudra-t-il que les conseillers municipaux résistent à la tentation de perpétuer l'engorgement du marché de l'habitation, une situation qui favorise malheureusement leur propre investissement immobilier. Je ne suis cependant pas optimiste qu'on l'on puisse un jour observer un tel changement d'attitude du conseil municipal, mais je suis persuadé que la situation déplorable du logement à Yellowknife causera encore bien des problèmes aux familles à faibles revenus.

Todd Shafer a effectué des sauts impressionnants durant son épreuve de saut en longueur. Sa technique était à l'image de ses envolées : remarquable. (Photo : Maxence Jaillet)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Emma St-Amour

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF
Fondation Donatien Frémont
Office de la Distribution Certifiée — Les données de tirage sont mises à jour trimestriellement et sont certifiées par Deloitte & Touche périodiquement. Deloitte.
repco-média Agence de représentation média 1-866 411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

L'été à Jeunesse TNO

Franco-Nord, dès juillet!

Ça y est! Jeunesse TNO peut annoncer en grand leur camp de jour Franco-Nord, qui se déroulera au mois de juillet, à Yellowknife. Camping, ateliers médiatiques, feux de camp, randonnées pédestres et encore plus se retrouveront bientôt à l'horaire des jeunes Ténois!

Édith Vachon-Raymond

L'été, ennuyant aux TNO? Pas une seconde avec Jeunesse TNO! Les coordonnatrices, Rachelle Francoeur et son assistante, Gabrielle Boucher, organiseront le Camp Franco-Nord. Cette initiative de l'organisme jeunesse se divisera en trois volets : randonnée pédestre et survie en forêt, canot-camping et camping de char. Alors que les deux premiers volets s'adressent aux jeunes de Yellowknife, le troisième volet s'adresse à tous les jeunes Ténois âgés entre 15 et 24 ans.

Le troisième volet (camping de char) se déroulera du 15 au 19 juillet, alors que Yellowknife vibrera sous les notes musicales du festival *Folk on the Rocks*. Les jeunes seront invités au campement culturel de Jeunesse TNO, en plus d'avoir la chance de participer activement au festival yellowknifien. « C'est vraiment dans un esprit communautaire que nous organisons ça », explique Rachelle Francoeur, en glissant que Gilles Amyot sera responsable des repas offerts aux participants. Les jeunes seront invités à camper ensemble au parc Fred Henne, et obtiendront une passe pour *Folk on the Rocks*, où ils auront la chance d'interviewer des artistes, de faire du bénévolat et d'apprécier les concerts en plein air. De plus, un atelier de photographie permettra aux jeunes d'immortaliser leur expérience. Un partenariat avec Radio Taïga et les associations ténoises sera aussi établi afin d'assurer une diffusion du résultat de ces ateliers.

Au total, grâce à ces trois volets, le Camp Franco-Nord vise une trentaine de jeunes.

La semaine dernière, les coordonnatrices de Jeunesse TNO ont visité les communautés au sud du Grand lac des Esclaves. Un séjour à Fort Smith et un détour au championnat d'athlétisme de Hay River leur auront permis de mettre une réalité aux visages des jeunes qu'elles connaissaient déjà.

Gabrielle (à gauche) et Rachelle (à droite) ont eu la chance de s'entretenir avec l'athlète Brendan Green qui s'est informé sur les Jeux de la Francophonie 2011 et sur Jeunesse TNO. « Il nous a dit qu'il aimait Jeunesse TNO! », s'est exclamé Rachelle, impressionnée.

« On a vraiment aimé constater la réalité des autres villes », partage Rachelle Francoeur, coordonnatrice de Jeunesse TNO. Son détour dans les communautés du Sud, qu'elle visitait pour la première fois, lui a permis de revoir des visages familiers dans un contexte tout à fait nouveau. Les deux coordonnatrices ont eu la chance de rencontrer bon nombre de francophones, de leur expliquer le mandat de Jeunesse TNO et de leur faire part des services que cet organisme offre. À Hay River, Rachelle et Gabrielle n'y ont pas été de main morte pour se faire remarquer; elles se sont armées d'affiches, ont porté leur chandail de Jeunesse TNO, en plus de se parer d'accessoires des plus colorés. « Nous avons eu la possibilité de recruter des jeunes et, même, de trouver des partenaires potentiels », rapporte Rachelle.

ENVOYEZ DÈS MAINTENANT VOTRE

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS DES TNO

N'attendez pas jusqu'au 15 juillet !

Pour de plus amples renseignements, visitez le **www.nwtsfa.gov.nt.ca**, composez le **873-7190** (à Yellowknife) ou le **1-800-661-0793** (sans frais).

Les demandes reçues en retard seront acceptées, mais le paiement ne sera pas garanti pour le 1er septembre 2010.

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

Aînés

Testez vos connaissances

Le 15 juin, c'est la Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes aînées.

Dans le cadre du Programme national ***Non à la fraude***, le Volet Franco50 TNO de la Fédération franco-ténoise vise à sensibiliser et à informer la population à l'égard de l'abus et des mauvais traitements envers les personnes aînées.

Que savez-vous sur la fraude? Pour souligner la **Journée internationale de sensibilisation pour contrer les abus envers les personnes aînées**, voici un jeu questionnaire amusant. Vous n'êtes pas certains des réponses, discutez-en à la maison, au travail et entre ami.e.s.

Vrai ou faux?

V F 1. Les personnes aînées sont plus susceptibles d'être la cible des fraudeurs.

V F 2. Un fraudeur ne peut obtenir de l'information sur une victime potentielle qu'en se servant de sources illégales.

V F 3. Les fraudeurs semblent dignes de confiance, amicaux et serviables. Ils sont peu susceptibles de vous menacer ou d'employer de la violence physique.

V F 4. Beaucoup de gens, victimes d'un fraudeur, négligent de rapporter leur perte à la police.

V F 5. Vérifiez toujours l'identité d'une personne qui veut entrer dans votre maison en appelant le numéro qu'elle vous fournit.

V F 6. Au Canada, il est légal d'acheter un billet de loterie australien.

V F 7. Si une publicité vous demande de composer un numéro 1-900, c'est un signe de fraude.

V F 8. C'est une bonne idée de prendre une assurance au cas où vous perdriez vos cartes de crédit.

V F 9. Lorsqu'une compagnie donne de l'information écrite, un consommateur peut être sûr qu'aucune fraude ne se produira.

V F 10. Emprunter pour investir dans une action qui garantit des rendements élevés peut être une bonne idée.

Voir les réponses à la page 6

Demandez la version PDF du journal

Trois bonnes raisons pour passer au PDF :
1.C'est rapide et vous obtenez le journal la journée même de sa parution.
2. C'est plus respectueux de l'environnement.
3. Ça fait économiser le journal

Sans frais pour les abonnés actuels qui demandent le transfert.

Envoyez simplement un message à direction_aquilon@mac.com en indiquant votre nom et votre adresse actuelle de livraison et le transfert se fera dans les jours suivants.

Récit d'une année aux TNO

Elle n'aurait pas su si bien tomber!

Si Marie-Mathilde Tessier est atterrie un peu par accident aux Territoires du Nord-Ouest, ce n'était que pour le mieux.

Édith Vachon-Raymond

La toute récente « ancienne » monitrice de français à l'école Boréale ne regrette pas du tout sa venue aux TNO. Alors qu'elle avait appliqué au programme Odyssée pour Whitehorse, Saint-Jean ou la Colombie-Britannique, c'est une erreur d'initiales qui l'a envoyée aux TNO. Que ce soit du point de vue de sa vie au travail ou, encore, de celui de sa vie sociale, Marie-Mathilde ne considère aucunement sa venue, comme une erreur!

Des objectifs atteints

Le but de Marie-Mathilde, en s'enrôlant pour Odyssée, était de voir si elle voulait ou non, poursuivre ses études en enseignement. « On peut faire un *check* à côté de ça! », s'exclame-t-elle en riant. Dès l'an prochain, la jeune fille sera étudiante au baccalauréat en enseignement du français langue seconde, à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. « J'ai réalisé que je ne voulais pas être enseignante de plusieurs matières à la fois », a-t-elle dit, à la lumière de son expérience à l'école Boréale. Cette décision d'aller dans ce volet de l'éducation lui permettra aussi, croit-elle, plus de liberté quant aux endroits où elle pourra travailler.

« Quand j'arrive quelque part, je m'acclimate vraiment bien, tout le temps », explique d'ailleurs la jeune femme qui s'est déjà rendu dans les Antilles, au Pérou, en Équateur, en plus d'avoir passé un été en Colombie-Britannique. « On est au Canada, on est dans le même pays! » Le plus marquant, outre la variation de température, a certainement été la durée de l'ensoleillement entre les jours d'hiver et ceux de l'été. « J'ai trouvé ça plus dur de m'habituer à la clarté! », raconte celle qu'on surnomme M&M, un peu partout à Hay River. De plus, son année scolaire avec les enfants de l'école Boréale s'est déroulée comme un charme, elle a dit avoir adorer apprendre à connaître les petits et les grands de l'établissement francophone.

Ses expériences dans les camps de trappe, de castor et beaucoup d'autres activités de la programmation autochtone ont été un gros point fort de son passage. « Sophie (Call) m'a laissé la liberté de participer à tout ça! », s'est émerveillée Marie-Mathilde. Suivre Stéphane Millette, le responsable de la programmation, a été, aux yeux de la monitrice, une chance inouïe de vivre des expériences nordiques, uniques en leur genre. Elle a d'ailleurs partagé avoir beaucoup d'admiration pour Steve Beck, un partenaire de M. Millette dans l'élaboration des différents camps autochtones offerts aux élèves. D'autre part, les ciels majestueux et sa participation bénévole à la course des chiens de traîneau demeureront gravés dans sa mémoire.

Marie-Mathilde peut se consoler d'être atterrie ici, pour plusieurs raisons. D'ailleurs, elle partira pour une bonne partie de l'été à Terre-Neuve (enfin!) avec son amoureux… qu'elle a rencontré aux TNO!

Elle laissera derrière elle certainement un très bon souvenir à tous ceux et celles qui l'ont côtoyée. Sur la photo ci-dessus, Marie-Mathilde se trouve sur la plage, à Fort Resolution. Elle a visité Pine Point, la même journée, en compagnie de ses amis ténois. (Crédit Photo : Patrick Poisson)

Fraude auprès des aînés
Réponses

Les personnes aînées sont plus susceptibles d'être la cible des fraudeurs ? Vrai.

Les personnes âgées représentent une cible vulnérable plus que toute autre.

Un fraudeur ne peut obtenir de l'information sur une victime potentielle qu'en se servant de sources illégales. Faux.

Celui qui veut frauder obtiendra ses renseignements même partiels de toutes les sources possibles.

Les fraudeurs semblent dignes de confiance, amicaux et serviables. Ils sont peu susceptibles de vous menacer ou d'employer de la violence physique. Vrai.

L'arme ultime du fraudeur est son apparence charmante et inoffensive. Il déploiera tous ses talents pour vous mettre en confiance. En de rares cas il pourra être violent..

Beaucoup de gens, victimes d'un fraudeur, négligent de rapporter leur perte à la police. Vrai.

Malheureusement les gens par sentiment d'embarras, de honte ou parce qu'ils se sont rendus compte très tard d'avoir été fraudés, ne dénoncent pas la fraude dont ils ont été victimes.

Il faut toujours vérifier l'identité d'une personne qui veut entrer dans votre maison en appelant le numéro qu'elle vous fournit. Faux.

Il est important cependant de vérifier l'identité lorsque le service n'a pas été demandé.

Au Canada, il est légal d'acheter un billet de loterie australien. Vrai.

Au Canada, ce n'est pas illégal.

Si une publicité vous demande de composer un numéro 1-900, c'est un signe de fraude. Faux.

Beaucoup d'entreprises légitimes emploient le 1-900 qui représente une zone grise de la fraude.

C'est une bonne idée de prendre une assurance au cas où vous perdriez vos cartes de crédit. Faux.

Les consommateurs ne sont pas responsables et ne doivent pas payer pour des frais frauduleux sur leur carte.

Lorsqu'une compagnie donne de l'information écrite, un consommateur peut être sûr qu'aucune fraude ne se produira. Faux.

Les fraudeurs ont toutes sortes de moyens à leur portée et les « fausses » informations écrites en font partie.

Emprunter pour investir dans une action qui garantit des rendements élevés peut être une bonne idée. Vrai.

Dépendant de l'investissement, on peut être tenté d'emprunter pour investir. Toutefois, il faut être bien conscient qu'une perte sur de l'argent qui vous appartient n'est jamais aussi dramatique qu'une perte sur de l'argent emprunté que vous devez toujours rembourser.

La commercialisation du poisson d'eau douce aux Territoires du Nord-Ouest

La Fédération des pêcheurs des Territoires du Nord-Ouest a voté en faveur du retrait des Territoires du Nord-Ouest de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce.

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement consulte actuellement les différents intervenants de l'industrie et fournit des renseignements aux gouvernements autochtones et au public à ce sujet et au sujet de l'abrogation de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* des TNO.

Les personnes intéressées à recevoir des renseignements ou à transmettre leurs commentaires concernant ces changements doivent nous contacter avant le 11 juin 2010 à l'aide des coordonnées suivantes :
John Colford, gestionnaire
Économie traditionnelle, agriculture et pêches
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-873-7383
Courriel : john_colford@gov.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

Message à l'intention des prestataires de la sécurité du revenu

Du 14 au 18 juin 2010, les agents des services à la clientèle suivront une formation à Yellowknife afin de mieux vous servir.

Les centres de services du MÉCF resteront ouverts et les prestataires de la sécurité du revenu pourront continuer de déposer les documents ou les relevés qu'ils ont en leur possession. Les agents des services à la clientèle ne seront pas disponibles pour la clientèle pendant cette période.

En cas d'urgence, composez le 1-866-973-7252.

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

Championnat d'athlétisme des TNO

Une 20e année réussie

Le championnat territorial d'athlétisme s'est déroulé du 2 au 4 juin derniers, sur la piste d'athlétisme de Hay River. Une fois de plus, sourires et efforts ont été réunis au plus grand plaisir des participants.

Édith Vachon-Raymond et Maxence Jaillet

La piste d'athlétisme était bondée, la semaine dernière, sur les terrains situés en face de l'école secondaire Diamond Jenness, à Hay River. Près 1 170 athlètes et 3 000 bénévoles, en provenance de partout aux Territoires du Nord-Ouest, se sont alignés aux abords des clôtures orangées. Durant trois jours, la population de Hay River a presque doublé avec l'arrivée de ces équipes ténoises. C'est sous un soleil de plomb que petits et grands ont donné leur 110 % pour courir, sauter et lancer dans les différentes disciplines au programme.

Pour Linda Gallagher, impliquée dans l'organisation de cet événement depuis 20 ans, cette année n'a pas fait exception aux précédentes : ce fut un succès. « Nous avons eu un bel événement! La température était for-mi-da-ble et nous n'avons fait face à aucun problème majeur », rapporte Mme Gallagher. Encore cette semaine, la dame recevait des courriels de remerciement de la part de participants qui ont été enchantés de leur expérience.

Au-delà de 3000 bénévoles, environ 1 170 athlètes, 29 équipes et… plus de 4000 hamburgers ont participé au plus important évènement sportif annuel des TNO. (Photo: ÉVR)

L'enseignante Lisanne Boudreau s'entretient avec une jeune coureuse de l'école Boréale. De nombreux parents et autres partenaires de l'école sont venus prêter main forte lors du championnat d'athlétisme. (Photo : ÉVR)

L'organisation du « Piste et pelouse » de Hay River est gérée par un comité spécial qui se divise ensuite en sous-comités, le tout sous la responsabilité de Tim Borchuk. La cérémonie d'ouverture, cette année, a été mise en œuvre grâce à Jessica King, une francophone de Hay River. Cette dernière s'est dite très satisfaite du résultat. La cérémonie a été animée par le très dynamique Glenn Smith, un homme de Hay River. Pour la première fois dans son histoire, l'hymne national a été chanté en trois langues : l'anglais, le français et une langue dénée, l'esclave. « Je reçois des courriels de gens qui me disent que ça a été la meilleure (cérémonie) depuis longtemps! », s'est réjouie Jessica King qui en était à sa première organisation.

Une visite remarquée!

Une belle surprise attendait les athlètes à Hay River alors que la flamme de ce 20e championnat d'athlétisme des TNO a été allumée par nul autre que Brendan Green, l'athlète de Hay River qui a participé aux Jeux Olympiques de Vancouver.

Après s'être tellement concentré sur sa préparation au cours de la dernière année, l'unique olympien des TNO s'est dit content de relâcher l'intensité de son entraînement et d'avoir un peu plus de temps pour revenir à Hay River. « Je suis vraiment heureux d'avoir saisi l'opportunité de rentrer à la maison et de connecter avec les jeunes », raconte Brendan Green. Celui qui détient encore sept records d'athlétisme dans différentes catégories d'âge a essayé, cette année, de mettre la main sur un record qui date de 1981, celui du 5 000 mètres. « C'est une épreuve qui convient bien à mon programme d'entraînement, alors c'est la seule épreuve à laquelle j'ai participe », a-t-il confié après avoir couru cette distance en 16 minutes et 12 secondes, soit une seconde de plus que le record en place. D'ailleurs, l'athlète ayant obtenu la 2e place, tout juste derrière l'athlète olympien, est nul autre que le francophone Maxence Jaillet, qui arborait les couleurs de l'école Allain St-Cyr.

Par le nombre total de points accumulés par tous ses athlètes, l'école Allain St-Cyr s'est positionnée 3e au classement général. L'école francophone de Yellowknife a aussi reçu les honneurs pour sa moyenne de points accumulés par élève. Du côté de l'équipe Boréale, Joël Hubert s'est démarqué dans la catégorie Master lors de sa course de 100 mètres, et du côté des sept ans ou moins (mite), Declan Munro s'est hissé sur la première marche du podium. L'école Boréale, qui avait visé de remporter le prix du meilleur esprit sportif pour cette édition 2010, a terminé troisième dans cette catégorie!

Bravo à nos athlètes et à l'année prochaine!

YELLOWKNIFE
Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife

Renseignements importants concernant les fermetures de certaines cliniques de l'ASSSSY

- CSPY = Centre de soins primaires de Yellowknife
- CSCFL = Clinique de santé communautaire Frame Lake

Clinique, centre ou service	Date de la fermeture	Renseignements sur la relocalisation
Clinique médicale Gibson	Le jeudi 17 juin à midi	Tous les praticiens de cette clinique reprendront leur pratique à la CSCFL dès 8 h, le vendredi 18 juin.
Clinique de santé communautaire Great Slave	Le vendredi 18 juin à midi	Les praticiens de cette clinique reprendront leur pratique au CSPY ou à la CSCFL dès 8 h, le mardi 22 juin.
Services de counselling familial	Le vendredi 25 juin à 17 h	Les praticiens du counselling familial reprendront leur pratique au CSPY ou à la CSCFL dès 8 h, le lundi 28 juin.
Family Medical Clinic	Le mardi 22 juin à midi	Tous les praticiens de cette clinique reprendront leur pratique au CSPY dès 8 h, le mercredi 23 juin.
Clinique de santé communautaire Frame Lake	La CSCFL restera ouverte pendant la relocalisation des services	Certains praticiens reprendront leur pratique au CSPY dès 8 h, le mardi 22 juin.
Centre de soins primaires de Yellowknife		Le CSPY ouvrira ses portes dès 8 h, le mardi 22 juin.

- Veuillez noter que toutes les cliniques seront fermées à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones, le lundi 21 juin.
- Les heures d'ouverture prolongées ne commenceront pas avant la semaine du 28 juin.

Pour connaître l'endroit où se trouvera votre praticien après la relocalisation, visitez notre site Web au www.yhssa.org, ou téléphonez à l'un ou l'autre des numéros suivants:

Centre de soins primaires de Yellowknife
YK Centre, édifice Est
4915, 48e Rue
920-7777

ou

Clinique de santé communautaire Frame Lake
Frame Lake Plaza
312B, Old Airport Road
873-3512

Nous vous remercions de votre patience pendant la relocalisation de nos services!

Miriame Giroux et Kenya Parent ont été les fières porte-drapeau de l'école Allain St-Cyr durant la cérémonie d'ouverture. (Photos de la page 8 : Maxence Jaillet)

Championnat d'athlétisme

Des franco-athlètes

Toutes sortes de sportifs se donnent rendez-vous à Hay River.

Maxence Jaillet et Édith Vachon-Raymond

Lorsque l'on parle de compétitions d'athlétisme à Hay River, on parle d'un énorme rassemblement sportif et amical. Pour plusieurs, c'est l'occasion annuelle de revoir des connaissances et des amis dispersés un peu partout aux TNO. Les Franco-Ténois ne font pas exception; ils viennent d'Inuvik, de Fort Simpson, de Yellowknife ou de Fort Smith, ce qui permet d'entendre autour de la piste d'athlétisme les chaleureux « Allez, Allez », « C'est beau »; et « Vas-y, t'es capable ».

Brooklyn Harrison, Angela Roy, Alexandra King

Venant de Yellowknife, Chris Coomber est inscrit à l'école Range Lake North. Il adore venir à Hay River au début du mois de juin. Ce francophone a gagné une médaille de bronze dans la catégorie PeeWee. Mais ce qui intéresse vraiment Chris, c'est de développer des techniques pour se surpasser. Alors qu'il courrait en tête de son 800 mètres, on pouvait le voir se frapper régulièrement la poitrine avec son poing droit. « J'aide beaucoup de jeunes à mon école, je leur donne des trucs que j'ai développés. Par exemple, je frappe parfois mon cœur pour simuler un deuxième organe et ainsi tirer meilleure partie de ma respiration », affirme-t-il. Il conseille également aux coureurs de ne pas se retourner et de courir en regardant la ligne d'arrivée pour ne pas perdre de précieuses secondes, ou encore suggère que si l'on a un poing au ventre, de se pincer très fort le coté de l'abdomen.

« Nous avons des jeunes qui s'entraînent dans nos corridors à Inuvik, depuis le mois de septembre, car il y a toujours de la neige ou de la bouette à l'extérieur », précise, pour sa part, Éric Church, enseignant et entraîneur à Inuvik. « Les objectifs, c'est d'avoir du plaisir, c'est que nos jeunes apprennent quelque chose et qu'ils rencontrent d'autres gens », a-t-il partagé, en ajoutant que ces objectifs ont été atteints. Il espère d'ailleurs qu'Elye puisse avoir la chance de participer aux Jeux de la francophonie canadienne, qui se tiendront à Sudbury en juillet 2011. En attendant, le jeune garçon se préparera au prochain championnat.

Pour Elye Clarkson, le championnat d'athlétisme de Hay River est définitivement amusant. Le jeune homme, qui en est à sa deuxième participation à cette compétition sportive, dit préférer la course et le saut au lancer. « Vraiment, je pense juste à finir, à me rendre à la fin de la course. Je ne pense à rien d'autre! », confie le jeune midget francophone qui en profite toujours pour socialiser avec les autres athlètes. Même si l'entraînement peut être parfois difficile, Elye aime s'y adonner!

Cet évènement ne serait pas aussi populaire si l'efficacité des officiels n'était pas irréprochable. La course au record est lancée chaque année, et c'est avec satisfaction que plusieurs sportifs repartent annuellement avec leur nom inscrit dans les annales du « piste et pelouse ». Karen Wall, enseignante à l'école Boréale, est restée perchée sur la plus haute marche des estrades officielles pendant toute la compétition. C'est à elle que revenait le rôle d'aviser les autres chronométreurs de se préparer à démarrer leur chrono au son du pistolet. « J'aime bien ce poste à la ligne d'arrivée. C'est exténuant de courir après des jeunes que tu dois superviser. Là, au moins, je suis concentrée et je suis toujours bien placée pour voir les courses », confie-t-elle. Le plus souvent, il y a plusieurs chronomètres qui se concentrent sur le premier sportif qui franchit la ligne blanche. Karen Wall explique que pour donner plus de crédibilité aux temps enregistrés, ce ne sont pas les chronométreurs qui désignent les vainqueurs, mais bien les officiels situés en face des chronométreurs : « Nous nous occupons du temps, et eux se concentrent sur le classement ».

Marielle Blais, Lisanne Boudreau (assise), Janic Rouleau, Reegan Jungkind et Ryann Hendrickson

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 9, numéro 22 - 11 juin 2010

Photo : Caroline Pelletier

À deux semaines du solstice d'été, la rivière Sylvia Grinnell, située à trente minutes de marche d'Iqaluit, conserve un côté pittoresque avec sa neige et ses morceaux de glace qui y flottent.

Meadowbank ouvre ses portes

La mine située à environ 70 km au nord de Baker Lake a des réserves évaluées à 3,6 millions d'onces d'or.

Photo : Agnico-Eagle Mines

Caroline Pelletier

Plus tard ce mois-ci, Agnico-Eagle procédera à l'ouverture officielle de la mine Meadowbank près de Baker Lake. Le ministre du Développement économique et des Transports du Nunavut, Peter Taptuna, participera à la cérémonie prévue le 18 juin. Il s'agit d'une étape importante dans la transformation de la richesse minérale du Nunavut. Au total, 1200 personnes ont été employées pendant la construction, dont 20% provenant du Nunavut. Par ailleurs, déjà 25% des employés de la mine viennent du Nunavut.

Meadowbank, dont Agnico-Eagle Mines est propriétaire à 100%, se trouve dans le district de Kivalliq, au Nunavut, et s'étend sur la zone Third Portage Lake, à environ 70 km au nord de Baker Lake, près de la rive ouest de la baie d'Hudson. Avec des réserves évaluées à 3,6 millions d'onces d'or, le projet Meadowbank devrait produire une moyenne de 350 000 onces d'or par an pendant les neuf ans de la durée de vie de la mine.

À la fin de juin, Agnico-Eagle Mines a prévu d'achever l'acquisition du projet aurifère de Meliadine près de Rankin Inlet, maintenant avec une date cible de démarrage de 2015.

Le Nunavoix

Adresse : C.P. 1799 Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca

Rédactrice en chef :
Caroline Pelletier

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon.

Association des francophones du Nunavut

Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.
Découvrez-nous sur le web :
www.lenunavoix.ca

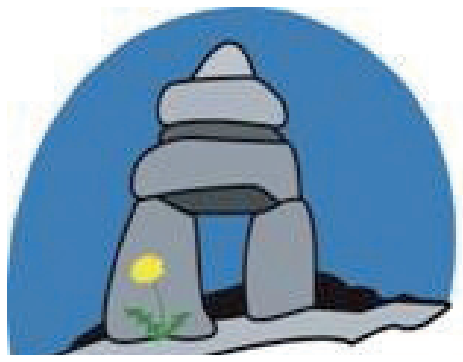

Le Nunavut en bref

Services à l'enfance et à la famille scrutés à la loupe

L'examen des lois, des programmes et de la prestation des services à l'enfance et à la famille a été identifié comme une priorité du gouvernement du Nunavut. Le gouvernement demandera la collaboration des Nunavummiut afin d'améliorer la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, les services de protection de l'enfance et apporter ainsi un plus grand soutien aux familles. Le Ministère de la Santé et des Services sociaux a déposé cette semaine le rapport du forum sur le partage des connaissances qui s'est déroulé en décembre. Un comité consultatif a également été créé, lequel guidera le processus d'examen et donnera son avis sur les moyens les plus appropriés de recueillir de l'information de la part des résidents du Nunavut. Au cours des prochains mois, la population sera appelée à s'exprimer sur les services à l'enfance et à la famille offerts sur le territoire.

Formation des enseignants à Gjoa Haven

À compter de l'automne prochain, le ministère de l'Éducation et le Collège de l'Arctique du Nunavut offriront le Programme de formation des enseignants du Nunavut (PFEN) dans la collectivité de Gjoa Haven. Cinq autres communautés ont également fait part de leur intérêt à l'endroit du programme soit Hall Beach, Repulse Bay, Arviat, Sanikiluaq et Taloyoak. Le PFEN est désormais offert dans 10 communautés à la grandeur du territoire, ce qui permet aux élèves de demeurer plus près de la maison durant leurs études. Le programme est également offert à Iqaluit, Cape Dorset, Qikiqtarjuaq, Pangnirtung, Pond Inlet, Rankin Inlet, Baker Lake, Cambridge Bay et Kugluktuk. De 1981 à 2009, on compte 180 diplômés du baccalauréat en éducation du Programme de formation des enseignants du Nunavut.

Sommet sur le leadership des femmes

En septembre prochain se déroulera à Iqaluit le sommet Arnait Nipingit sur le leadership des femmes au Nunavut. Cet événement réunira des femmes de toutes les régions du Nunavut, en plus de groupes et organismes de femmes du territoire, des organismes inuits, des groupes communautaires, ainsi que des représentants des gouvernements municipaux, territorial et fédéral. Dans les prochaines semaines, une campagne médiatique incitera les femmes du Nunavut à s'y inscrire. « Nous espérons accueillir au sommet au moins 75 femmes de tous les groupes d'âge et de toutes les régions du Nunavut », a précisé Eva Aariak, première ministre du Nunavut et ministre responsable de la condition féminine.

École John Arnalukjuak d'Arviat récompensée

Le Nunavut vient tout juste de recevoir le Prix d'excellence 2010 pour les travaux de planification, de conception et de construction de l'école secondaire de deuxième cycle John Arnalukjuak, à Arviat. Quoique l'achèvement des travaux remonte à 2005, le prix d'excellence fut décerné récemment lors du Gala annuel des Ingénieurs-conseils du Manitoba. Ce prix fut remis dans le cadre des projets représentant une innovation ou une réalisation importante dans les domaines de l'ingénierie et de la construction.

Petites annonces communautaires

Fête des pères à la bibliothèque d'Iqaluit

Le samedi 12 juin entre 13h30 et 15h30, les Amis de la bibliothèque d'Iqaluit souligne la fête des pères avec des activités d'artisanat pour toute la famille. Le matériel peut aussi être apporté à la maison pour ceux qui ne peuvent rester. Pour tous les âges, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

5 à 7 jazz – En ouverture du Festival des Arts Alianait

Gregory Patrick McLaughlin & Marco nous proposent un 5 à 7 jazz le 21 juin dès 17h au Franco-Centre (Édifice 981). Entrée libre

Cuvée de nettoyage à Iqaluit

Le grand nettoyage du printemps se déroulera le vendredi 18 juin en avant-midi à Iqaluit. Dès 9h, ceux qui désirent donner un coup de main pour nettoyer la ville sont invités à se rendre dans le stationnement du Creekside Village (en face du Arctic Ventures). Un BBQ et des prix de présence seront ensuite offerts aux participants au vieil aréna, entre 12h et 13h. Grand prix : billets d'avion Iqaluit-Ottawa aller-retour, une gracieuseté de First Air, ainsi que billets pour le Festival des Arts Alianait.

St-Jean Baptiste

Le 24 juin, les festivités de la St-Jean Baptiste débutent au Franco-Centre avec un BBQ de 17h à 19h. La fête se poursuit avec le groupe Kodiak à compter de 21h30 (ouverture des portes : 20h). Musique roots, folk et reggae, cet orchestre saura vous faire vibrer. Membres de l'AFN 25$ / Non membres 35$

Dîner du vendredi

L'AFN invite la communauté à son dîner communautaire chaque vendredi entre 11h30 et 13h au Franco-Centre (Édifice 981). Adultes 18$ / Jeunes 7$

Programmation du Festival des Arts Alianait

Pour tout savoir sur la programmation de la 6e édition du Festival des Arts Alianait qui se déroulera à Iqaluit du 21 juin au 1er juillet, c'est un rendez-vous sur le web au www.alianait.ca

Association des francophones du Nunavut

L'heure des choix

Le 4 juin 2010, lors d'une soirée d'information publique, le conseil d'administration de l'Association des francophones du Nunavut (AFN) dévoilait un plan de redressement de sa situation financière. Je pourrais vous détailler cette situation dramatique, mais je préfère l'aborder sous un autre angle.

Les aveux

Nous devons nous rendre à l'évidence 1- qu'une culture du caché a permis de pelleter en avant pendant des années les problèmes; 2- que les problèmes du passé ligotent les marges de manœuvres dont l'AFN dispose pour rencontrer ses obligations mais surtout menacent d'autant l'avenir des 28 ans d'histoire de l'AFN; et 3- ce n'est pas un hasard si le gouvernement fédéral a décidé d'examiner la gestion qui a prévalu à l'AFN au cours des dernières années jusqu'au 31 mars 2010. Une première vérification par Patrimoine canadien a conclu que l'AFN doit rembourser 63 000$. Patrimoine canadien fera un second examen du fonctionnement administratif à la fin juin ou au début juillet 2010. Nous faudra-t-il retourner d'autres importantes sommes d'argent au gouvernement fédéral, aggravant d'autant l'endettement de l'AFN ?

Les excuses

Qu'on le veuille ou non, les avaries du passé grugent la fierté de la communauté francophone et giflent la mémoire de tous ceux et celles qui ont mis l'épaule à la roue. Nous pouvons fermer les yeux en nous disant que l'intempérie passera comme toutes les autres avant. Nous pouvons espérer que les marées effaceront les pas d'une période difficile sur le sable de la plage. Mais nous ne pouvons plus tanguer entre les vérités de bâbord et celles de tribord pour expliquer ce que nous vivons mais, disons-le franchement, ne justifient pas vraiment pourquoi la communauté francophone ne se lève pas debout pour dire que cela suffit.

Pour que le temps des vents contraires déchirant la communauté cesse, il est nécessaire que les timoniers, d'hier comme d'aujourd'hui, arrêtent de tanguer avec l'obligation d'aborder franchement les enjeux qui frappent aux portes de l'AFN. Mais comment parler de ces enjeux sans reconnaître les causes qui ont conduit l'AFN au bord de l'échouerie ? Comment parler de reconstruction, de développement sans adresser des excuses sincères aux membres de l'AFN pour tous les gestes qui ont porté atteinte à la crédibilité de l'AFN ? Ce respect des membres est non seulement un préalable pour défaire un climat de suspicion qui a fait trop longtemps perdurer les divisions mais une condition pour œuvrer ensemble à la réalisation du plan de redressement.

La démarche

Il ne suffit pas d'admettre que la situation financière de l'AFN est dramatique. Il faut clarifier nos intentions. Je parle des intentions qui sont derrière cet appel au ralliement des forces vives de la communauté francophone. Le CA de l'AFN a musclé son code éthique, adopté une déclaration d'engagement de partenariat qui a été bien reçue des bailleurs de fonds et mis en œuvre des procédures administratives rigoureuses. Toutes les facettes de sa situation financière ont été sérieusement analysées et des mesures de redressement ont été adoptées. Puis, le CA a répondu aux questions du public réuni en assemblée d'information. En suivant une démarche respectueuse de ses instances décisionnelles, l'AFN ne cache pas ses intentions derrière sa structure organisationnelle et avance ouvertement vers la recherche de solutions.

Les attitudes

La clarification des intentions de tous les acteurs est importante pour œuvrer en toute franchise à la mise en opération des correctifs pour redevenir une association crédible qui est déterminée à s'acquitter de ses obligations envers ses créanciers selon un ordre de priorités.

Toutefois cette mise en opération du plan de redressement doit s'appuyer d'abord sur un membership fort qui croit en la capacité d'adaptation de la communauté franco-nunavoise pour surmonter les problèmes. C'est en multipliant les comités de travail avec les membres, en les impliquant dans la mise en oeuvre des mesures de redressement, que nous élargirons notre capacité d'intervention en puisant dans les compétences de ceux et celles qui soutiennent la vie de l'association.

Mais cela présuppose que nous mettons en commun toutes les informations disponibles pour que les meilleures décisions soient prises dans l'intérêt de la communauté francophone. Cela veut aussi dire que nous nous assoyons à des tables de discussion comme des personnes égales aux autres, que nous restons éloignés des jeux de coulisses, que nous respectons la vie privée, que nous échangeons à partir des faits seulement et que les décisions prises collectivement sont respectées. C'est ainsi que nous donnerons une direction collégiale à une démarche intègre, transparente et démocratique.

Le soutien

Le conseil d'administration se présentera à la prochaine AGA avec un bilan sur la mise en œuvre de son plan de redressement, qui est évolutif, et, espérons-le, abordera des perspectives de développement. Mais les meilleurs plans de redressement ne peuvent être mis en opération que si la communauté franco-nunavoise soutient, sans équivoque, les orientations. C'est à ce prix que l'AFN gardera ses portes ouvertes sur l'avenir…

Réjean Côté
Directeur général
Association des francophones du Nunavut

Pont du Deh Cho

Le rapport de la vérificatrice attendu en février

Batiste W. Foisy

La vérificatrice générale du Canada, Mme Sheila Fraser.

La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, présentera son rapport sur le projet de pont du Deh Cho cet hiver.

« Nous en sommes toujours à la phase préparatoire de cette enquête », explique la vérificatrice générale, qui n'entrera pas, à ce stade-ci, dans les détails de la vérification. Elle affirme toutefois être bien au fait du dossier, qu'elle suit depuis quelques années déjà. Elle confirme que la vérification portera notamment sur l'octroi du contrat qui s'était effectué sans appel d'offres.

Alors que neuf enquêtes sur dix menées par le Bureau du vérificateur général du Canada sont effectuées de l'initiative du bureau lui-même, la vérification du projet de pont du Deh Cho a été réclamée par les députés de l'Assemblée législative des TNO. Ce printemps, une motion présentée par le député de Kam Lake, Dave Ramsay, a été votée à la majorité, demandant à la vérificatrice de faire enquête. Tous les députés réguliers avaient appuyé le texte, alors que le cabinet des ministres s'était abstenu en bloc.

Depuis quatre ans, le partenariat public-privé lancé à la hâte durant les derniers jours du gouvernement de Joe Handley s'est buté à une pléthore d'écueils. Retards de construction, renvoi du constructeur principal, plans d'ingénierie revus en milieu de chantier, les sept plaies d'Égypte se sont abattues sur ce projet. Cela a gonflé les coûts – passants d'un peu plus de 100 millions à plus de 180 millions de dollars selon les plus récents estimés – et nourri l'ire de l'opposition informelle, qui hurle à la mauvaise gestion.

Le rapport de la vérificatrice générale du Canada sur le pont du Deh Cho devrait être rendu « en février ou en mars », selon la principale intéressée, soit environ six mois avant la prochaine élection territoriale.

La femme la plus crainte sur la colline parlementaire était à Yellowknife, mercredi, pour présenter un rapport portant sur l'éducation aux Territoires du Nord-Ouest. Durant son passage dans le Nord, Sheila Fraser a notamment effectué une virée à Fort Providence, où elle a revêtu bottes et chapeau dur pour visiter le chantier du pont.

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest lance un appel d'expression d'intérêt afin de pourvoir les postes suivants :

Directeur général des élections

Yellowknife, TNO

Le directeur général des élections est un titulaire d'une charge publique de l'Assemblée législative, responsable de l'administration de toutes les élections générales et de tous les référendums aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Le directeur général des élections est également chargé de l'administration de la *Loi sur les élections et les référendums*, de l'établissement de politiques et de procédures en lien avec les élections et les référendums, de la gestion du Registre des électeurs des TNO, de la formation et de l'encadrement du personnel électoral. Ce poste ne fait pas partie de la fonction publique des TNO.

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée

Yellowknife, TNO

Le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée est un titulaire d'une charge publique de l'Assemblée législative, responsable de l'administration de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Le commissaire fait respecter la vie privée et l'accès à l'information, et s'emploie à maintenir un juste équilibre entre le droit du public à l'information et le droit de l'individu à la vie privée. Ce poste ne fait pas partie de la fonction publique des TNO.

Membres de la Commission des droits de la personne (trois postes)

Yellowknife, TNO

La Commission des droits de la personne est responsable de l'administration de la *Loi sur les droits de la personne*. Les membres de la Commission sont activement impliqués dans des activités de promotion et de sensibilisation de la dignité et de l'égalité de tous les citoyens.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir une déclaration d'intérêt à l'Assemblée législative pour examen. La déclaration d'intérêt devrait comprendre un résumé des qualifications du candidat, de sa connaissance des TNO et de ses résidents, une description des expériences de travail et de vie dans un environnement multiculturel semblable et devrait également mentionner toutes ses compétences et expériences pertinentes.

Tous ces postes sont prévus par la loi. Les candidats intéressés devraient consulter le site Web de l'Assemblée à l'adresse www.assembly.gov.nt.ca pour de plus amples renseignements.

Date limite : 25 juin 2010

Faire parvenir son dossier au : Président de l'Assemblée législative, a/s du Bureau du greffier de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : 867-669-2299; fax : 867-873-0432.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Travaux d'agrandissement et de rénovations
PM #009932

– Fort Smith, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau satellite du district du Slave Sud, 89, King Street, Fort Smith NT X0E 0P0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE VENDREDI 25 JUIN 2010.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée ou à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district du Slave Sud, 62, Woodland Drive, bureau 201, Hay River NT, à compter du 27 mai 2010.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Vivian (Gidget) Dean
Administratrice des contrats
Tél. : 867-874-7600

Renseignements techniques :
Gordon McSwain
Conseiller technique principal
Tél. : 867-874-2516

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Une maison de trois chambres sur deux niveaux avec des fondations en bois traité
PM #009930

Une maison de trois chambres sur deux niveaux avec des fondations en bois traité
PM #009931

– Fort Smith, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau satellite du district du Slave Sud, 89, King Street, Fort Smith NT X0E 0P0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE VENDREDI 25 JUIN 2010.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée ou à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district du Slave Sud, 62, Woodland Drive, bureau 201, Hay River NT, à compter du 27 mai 2010.

Un montant de 50 $ plus taxes (52,50 $) non remboursable est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres, payable par chèque ou en argent comptant seulement.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 14 h, le mardi 15 juin 2010, au 36, Caribou Crescent, à Fort Smith, aux TNO.

Renseignements généraux :
Vivian (Gidget) Dean
Administratrice des contrats
Tél. : 867-874-7600

Renseignements techniques :
Gordon McSwain
Conseiller technique principal
Tél. : 867-872-2516

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Publicité dans L'Aquilon (867) 873-6603

Les radios de l'ARC du Canada récompensées

Danny Joncas

OTTAWA – Les représentants des stations de radio membres de l'Association des radios communautaires (ARC) du Canada avaient rendez-vous à Ottawa la fin de semaine dernière à l'occasion de la 19e assemblée générale annuelle de l'organisme national. Comme c'est le cas à chaque année, le week-end prenait fin avec la présentation du gala de l'ARC du Canada, au cours duquel employés et bénévoles des stations membres ont vu leurs efforts de la dernière année être récompensés.

Au total, neuf prix ont été attribués au cours de la soirée, dont quatre qui sont remis à des bénévoles, soit un dans chaque région du pays. Cette année, le Prix Serge-Jacob pour le bénévole émérite de l'année a été attribué à Denise Lécuyer du Manitoba, pour l'Ouest et les territoires, à Michel R. Gravel de Kapuskasing, pour l'Ontario, à Dan Déon de la Nouvelle-Écosse, pour l'Atlantique, et à Robert Allard, pour le Nouveau-Brunswick. Dans le cas de Robert Allard, il s'agissait d'un hommage posthume puisque celui-ci est décédé l'an dernier.

Quant aux autres prix de la soirée, ils ont été décernés à la radio CITU FM de Petit-de-Grat, en Nouvelle-Écosse, dans la catégorie Nouvelles ondes de l'année, à Gaëtan Longval de Hearst, en Ontario, dans la catégorie Communicateur de l'année, à CFBO FM de Dieppe, au Nouveau-Brunswick, dans la catégorie Activité de financement originale, à CFAI FM d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick, dans la catégorie Meilleur message publicitaire, et enfin à CIMS FM de Balmoral, au Nouveau-Brunswick, dans la catégorie Meilleur message d'autopromotion.

L'an prochain, c'est à Edmundston que se tiendra probablement la 20e assemblée générale annuelle de l'ARC du Canada. Le conseil d'administration de l'ARC doit cependant donner son aval à cette recommandation.

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment

Agent-éducateur de relève (cinq postes)

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**
Centre de détention pour jeunes contrevenants du Slave Nord

Postes à durée indéterminée

Le traitement initial est de 33,43 $ l'heure (soit environ 65 189 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7789 **Date limite :** 21 juin 2010

Agent de correction de relève (dix postes)

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**
Centre correctionnel du Slave Nord

Postes à durée indéterminée

Le concours est réservé aux candidats vivant dans un rayon de 50 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 33,43 $ l'heure (soit environ 65 189 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7790 **Date limite :** 21 juin 2010

Spécialiste en matière d'élaboration des programmes

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Yellowknife, TNO**
Office des terres et des eaux

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7768 **Date limite :** 18 juin 2010

Agent des ressources renouvelables de niveau III

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Yellowknife, TNO**
Région du Slave Nord

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,01 $ l'heure (soit environ 81 920 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7767 **Date limite :** 11 juin 2010

Technicien en mise à jour des systèmes

Ministère des Transports **Yellowknife, TNO**
Bureau régional du Slave Nord

Poste à durée indéterminée

Il s'agit d'un emploi non traditionnel.

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7781 **Date limite :** 11 juin 2010

Registraire des licences professionnelles

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**
Planification et évaluation générale

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7776 **Date limite :** 18 juin 2010

Analyste des services à la clientèle (deux postes)

Ministère des Travaux publics et des Services **Yellowknife, TNO**
Centre des services de technologie

Postes à durée indéterminée

Il s'agit d'un emploi non traditionnel.

Le traitement initial est de 36,62 $ l'heure (soit environ 71 409 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7782 **Date limite :** 18 juin 2010

Gestionnaire des services techniques

Ministère des Travaux publics et des Services **Yellowknife, TNO**
Gestion des biens

Poste à durée indéterminée

Il s'agit d'un emploi non traditionnel.

Le traitement initial est de 50,34 $ l'heure (soit environ 98 163 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7791 **Date limite :** 18 juin 2010

Agent principal de la sécurité de l'information

Ministère des Finances **Yellowknife, TNO**
Bureau de l'agent principal de l'information

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 52,66 $ l'heure (soit environ 102 687 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7788
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Mécanicien de machinerie lourde

Ministère des Transports **Hay River, TNO**
Division de la voirie

Poste à durée déterminée de deux ans

Le traitement varie entre 34,94 $ et 40,68 $ l'heure (soit environ entre 72 675 $ et 84 614 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 205 $.

Nº du concours : 7800 **Date limite :** 22 juin 2010

Mécanicien stagiaire de machines fixes

Ministère des Travaux publics et des Services **Fort Resolution, TNO**
Services d'entretien

Poste à durée déterminée de deux ans

Le concours est réservé aux candidats vivant dans un rayon de 100 km de Fort Resolution.

Le traitement initial est de 23,30 $ l'heure (soit environ 48 469 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 390 $.

Nº du concours : 7793 **Date limite :** 22 juin 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, Woodland Drive, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
• Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.
• Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.
• Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

AGA de la FCFA à Charlottetown

Quatre candidats briguent la vice-présidence

Danny Joncas

OTTAWA – Deux candidats de l'Atlantique et deux autres de l'Ouest canadien figurent dans la course à la vice-présidence de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

Un nouveau vice-président sera élu cette fin de semaine à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, alors que la FCFA y tient son assemblée générale annuelle. Le nouvel élu succédera à Edmond Richard, justement président de l'organisme représentant les francophones de l'Île, soit la Société Saint-Thomas-d'Aquin.

Ainsi, Jean-Marie Nadeau et Roger Ouellette, tous deux du Nouveau-Brunswick, de même que Sylviane Lanthier, du Manitoba, et Jean Johnson, de l'Alberta, ont posé leur candidature afin d'obtenir un mandat de deux ans. Quant à la présidente de l'organisme, Marie-France Kenny, elle demeure en poste pour une autre année puisqu'elle a été élue en 2009.

Lors de l'élection de Mme Kenny, Jean Johnson avait également brigué la présidence de la FCFA. Ayant agi à titre de président de l'Association canadienne-française de l'Alberta pendant deux mandats, il tente maintenant sa chance à la vice-présidence de la FCFA. Quant à Sylviane Lanthier, elle est présentement directrice générale du Centre culturel franco-manitobain et complètera, en juillet, son second mandat à la présidence de l'Association de la presse francophone. Tout comme Mme Lanthier, Jean-Marie Nadeau est familier avec le monde des médias. De plus, il est l'actuel président de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Enfin, Roger Ouellette n'est pas étranger non plus au milieu médiatique, puisqu'il est le président sortant de l'Alliance des radios communautaires (ARC) du Canada.

- « La solidarité d'une francophonie canadienne est cruciale pour assurer la pérennité de nos organismes et de nos communautés. Ensemble nous pourrons assurer la réalisation de la vision du Sommet (des communautés francophones et acadiennes de 2007). » - Jean Johnson

- « Je veux travailler comme vice-présidente avec respect, ouverture d'esprit et sens de l'écoute, sachant que la force de la Fédération repose sur l'intelligence et la mise en commun de ses membres. » - Sylviane Lanthier

- « Je suis plutôt de l'école revendicatrice. Je suis prêt à troquer l'agressivité pour la fermeté, la multiplication des dossiers pour la simplicité, la confusion pour la clarté. » - Jean-Marie Nadeau

- « Voilà déjà cinq ans que je siège au conseil d'administration de la FCFA. Au cours de ces années, j'ai pu participer à l'évolution de notre organisme et à nos luttes pour faire avancer nos communautés à travers le pays. » - Roger Ouellette

Territoires du Nord-Ouest Finances

Inspecteur des alcools contractuel

La Commission des licences d'alcool est à la recherche d'un inspecteur contractuel à Fort Smith, aux TNO, pour effectuer des inspections d'établissements licenciés d'endroits où des réceptions spéciales ont lieu.

Le candidat recherché doit avoir de l'expérience dans l'un des postes ou domaines suivants et être en mesure d'interpréter des lois et règlements :

- GRC
- Agent responsable des ressources renouvelables
- Agent chargé de faire appliquer les règlements
- Services correctionnels
- Services judiciaires
- Transports

Le candidat doit également posséder d'excellentes compétences interpersonnelles et de grandes habiletés en communication orale et écrite.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

- La plupart des inspections sont effectuées en fin de semaine et tard en soirée.
- L'inspecteur devra fournir son propre moyen de transport.
- Une formation sera donnée au candidat retenu.

Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Faites parvenir votre demande d'emploi par la poste à l'adresse suivante :

Gestionnaire, Licences et application de la législation
31, Capital Drive, bureau 204
Hay River NT X0E 1G2
Fax : 867-874-8722

Nous remercions tous les candidats intéressés; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmière autorisée de relève, chirurgie

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,32 $ l'heure (soit environ 74 724 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7783 **Date limite :** 17 juin 2010

Infirmière psychiatrique de relève

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,62 $ l'heure (soit environ 71 409 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7785 **Date limite :** 18 juin 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

Agent principal des déplacements pour raisons médicales

Services médicaux **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée de juin 2010 à juin 2011

Le traitement initial est de 33,43 $ l'heure (soit environ 65 189 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7775 **Date limite :** 18 juin 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

ADMINISTRATION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE FORT SMITH

Superviseur du programme Familles en santé (poste à temps partiel de 18,75 heures par semaine)

Fort Smith, TNO

Poste à durée déterminée du 2 août 2010 au 31 mars 2012

Le traitement initial est de 36,62 $ l'heure (soit environ 71 409 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 943 $.

Nº du concours : 7787 **Date limite :** 25 juin 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca.

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*

COLLÈGE AURORA

Chargé de cours, programme d'études en santé

Campus de Yellowknife **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 43,94 $ l'heure (soit environ 85 683 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7794 **Date limite :** 18 juin 2010

Chargé de cours, programme d'études en santé

Campus de Yellowknife **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'au 25 juin 2011

Le traitement initial est de 43,94 $ l'heure (soit environ 85 683 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7792 **Date limite :** 18 juin 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Petites annonces

SID TNO
Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest

Agent d'administration

Directeur général du ministère de l'Exécutif — **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 31,07 $ l'heure (soit environ 60 587 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 7779 **Date limite :** 14 juin 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Services de santé et Services sociaux du
DEH CHO
"Nezu Gots'endíh Gha Gots'áhodi"

Infirmière en santé communautaire

Fort Simpson, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 43,94 $ l'heure (soit environ 85 683 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 10 290 $.

Nº du concours : 7786 **Date limite :** 18 juin 2010

Posez votre candidature en ligne au :
www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Emploi

Ferme bio (Ponteix, Saskatchewan) recherche mécanicien/ouvrier agricole (55h/sem.) avec jeunes enfants (5-8 ans). Possibilité ½ temps pour conjointe. Henri : (306) 625-3217

Camp d'été

Il reste encore quelques places disponibles au camp d'été francophone 2010 de la garderie Plein Soleil. Cet été, en plus d'une sortie hebdomadaire, les enfants s'amuseront sur le thème de l'imagination alors qu'à chaque semaine un conte différent sera exploré. Le camp se déroule du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. L'inscription est de 175 $ par semaine ou de 1200 $ si votre enfant est inscrit pour les huit semaines. Pour toutes informations, contactez Johanne Gagné au 873-9570.

Bateau à vendre

Bateau 17' en fibre de verre avec remorque, moteur 75 H.P. Evinrude neuf, acheter en 2007, 5 ans de garantie Très bonne condition. Avec Sonar, downrigger, pompe calle neuve. Aussi beau tapis neuf dans bateau.
À vendre pour le prix du moteur, 12500.$
Appeler Daniel : 867-920-7963 laissez votre message

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Services par des élèves

ASCADOS, l'entreprise des élèves de la 9e à la 11e année de l'École Allain St-Cyr est prête à vous servir. Service de traiteurs, gardiennage et animation de fêtes pour enfants, promenade de chiens, services administratifs et tout autre demande. Nous rammassons des fonds pour deux voyages: un échange étdiant avec des nouveaux immigrants de Montréal et un projet de développement communautaire dans un pays d'Amérique centrale. Encouragez-nous et aidez-nous à atteindre notre but! Nous accepterons gracieusement vos dons! ASCADOS par courriel à ascados@hotmail.com ou au téléphone à (867) 873-3223.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
aquilon@internorth.com

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 111

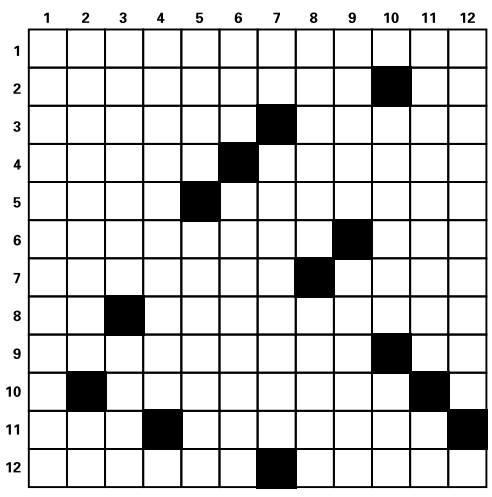

HORIZONTALEMENT
1- Personne à qui est adressé un message.
2- Sortait du sommeil. – Électronvolt.
3- Animé d'une sorte de vie. – Masse de beurre pour la vente au détail.
4- Noble. – Dans le Morbihan.
5- Parler sans intention sérieuse. – Dans la Haute-Vienne.
6- Champignons globuleux. – Mélange de plusieurs gaz.
7- Douceur particulière dans les gestes et la manière de parler. – Congédia.
8- Doublée. – Que l'on n'a pas mérité (pl.).
9- Critiqueras, diras du mal de. – Doublée.
10- Dans le Finistère, plus précisément dans le Léon.
11- Clair et frais, en parlant d'une couleur. – Prénom féminin.
12- Partie nord de la Grande Bretagne. – Authentiques.

VERTICALEMENT
1- Fantaisie débridée.
2- Prénom féminin. – Une lettre les sépare.
3- Auteur de l'opéra «Le Cœur du moulin» (1872-1921). – Muse de l'Histoire.
4- Falsifiera.
5- Produit par l'action de la chaleur. – Chronologies détaillées d'un processus quelconque.
6- Bien distinct. – Jour de la nouvelle lune.
7- Doublée. – Sa femme fut la première parachutiste française (1775-1847).
8- Gouvernails. – Manifester son mécontentement.
9- Chance de réussir. – Visiteur.
10- Répartissait des objets suivant certains critères. – Sainte.
11- Gladiateurs armés de filets. – Article espagnol.
12- Ouvrisse quelque chose de force, en le défonçant.

RÉPONSE DU NO 110

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	A	M	I	L	I	A	R	I	S	E	E
2	A	L	I	X	■	S	U	I	V	A	N	T
3	C	E	S	■	H	A	S	A	R	D	E	R
4	T	A	T	E	U	R	S	■	E	D	E	A
5	U	T	I	L	E	■	I	N	S	U	■	V
6	R	O	G	E	R	S	■	A	■	C	I	E
7	E	I	R	E	■	I	O	N	I	E	N	S
8	C	R	I	■	A	R	G	I	L	E	S	■
9	O	E	S	T	R	E	■	F	I	N	A	L
10	N	S	■	I	O	■	T	I	E	N	N	E
11	G	■	H	A	L	B	R	E	N	E	E	S
12	E	C	H	N	E	S	I	E	S	■	S	E

Horoscope

SEMAINE DU 13 au 19 JUIN 2010

Bélier

BÉLIER
La planète Jupiter fait que vous sentez jusqu'à quel point vous agissez d'une manière très honnête. Cependant, sachez que ce n'est pas tout le monde qui peut le constater pour le moment.

Taureau

TAUREAU
Vous avez beaucoup de dynamisme et cela fait que vous tenez vraiment à vivre d'une façon très saine. Vous êtes très apprécié de vos amis.

Gémeaux

GÉMEAUX
Vous aimez garder le silence car présentement vous avez besoin de réfléchir. Vous ne voulez pas perdre votre temps dans des situations qui ne vous apporteraient rien de valable.

Cancer

CANCER
La planète Neptune vous fait vivre des émotions exceptionnelles. Cependant, vous ne devez pas vous illusionner en quoi que ce soit.

Lion

LION
Vous êtes dans un moment crucial de votre vie au plan du travail. Vous avez besoin de repenser à plusieurs choses du passé.

Vierge

VIERGE
Votre vie affective vous apporte beaucoup d'interrogations. La planète Mercure fait que vous pensez à tout ce qui est relié à la personne que vous aimez.

Balance

BALANCE
La planète Mars fait que vous voulez que tout soit vraiment franc dans votre vie à deux. Cependant, sachez que cela n'est pas toujours facile. Vous voulez que l'on vous explique plusieurs choses.

Scorpion

SCORPION
Vous pouvez très bien vivre et tout ce que vous faites aura beaucoup d'ampleur. Vous pensez à étudier des choses nouvelles. Vous aimez ce qui vous apporte des défis.

Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous avez beaucoup de choses à vivre en peu de temps. Vous vous questionnez vraiment sur des situations concernant votre travail.

Capricorne

CAPRICORNE
Vous avez présentement la possibilité d'arriver à vivre ce que vous voulez dans le domaine de vos loisirs. Vous pensez à faire du sport si cela n'est pas déjà fait.

Verseau

VERSEAU
Vous êtes capable de vraiment vous faire confiance. Vous allez vers des situations où ce que vous êtes sera mieux compris et apprécié.

Poissons

POISSONS
Vous vivez plusieurs choses qui vous font repenser entièrement votre plan de carrière. Cela vous arrive au moment le plus imprévu.

Championnat territorial d'athlétisme

Les premières places des athlètes des écoles Boréale et Allain St-Cyr

Ces Franco-ténois ont tous remporté une ou plusieurs épreuves, lesquelles sont listées sous leur nom. Parmi eux, certains ont été médaillés dans leur catégorie respective. Il faut savoir qu'une première place rapporte 10 points, une seconde, 8 points et une troisième 6 points. Chaque sportif a le droit de participer à quatre épreuves au maximum. Les médailles sont attribuées selon les points récoltés par chacun au fil de leurs différentes épreuves.

Philip Bilodeau (Juvenile)

26,21 secondes au 200 mètres

« Je suis vraiment content et surpris, car les années précédentes, je n'ai jamais battu les autres coureurs qui sont vraiment vites. D'autant plus que je ne me suis pas préparé cette année, j'ai seulement couru le plus vite possible, alors je n'ai pas vraiment d'explication. »

Thomas Ganley (PeeWee), Médaillé d'argent

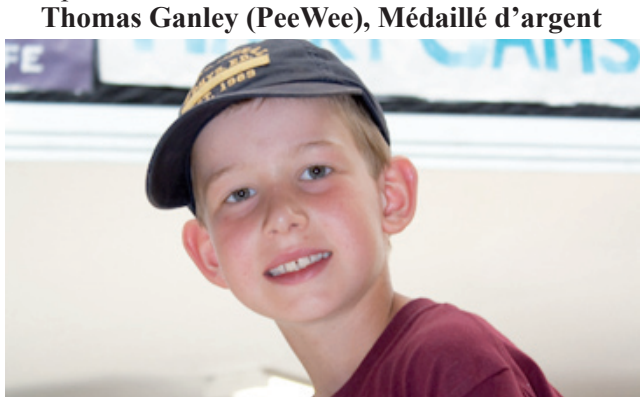

35,52 secondes au 200 mètres
1 min 23 sec 18 au 400 mètres

« La course dont je suis le plus fier, c'est ma course du 400 m car c'est une course très dure a cause de sa longueur. Tu dois savoir garder la même vitesse tout le temps et tu te forces à la fin si tu dois dépasser quelqu'un. »

Catherine Giachino (PeeWee)
Médaillée de bronze

34,57 secondes au 200 mètres

« C'est ma première année PeeWee, et je suis contente, car j'ai réussi à être pas mal compétitive avec des filles plus vielles. Ma course du 200 mètres, c'était ma dernière épreuve, j'ai donné mon maximum presque tout le temps et j'ai fait un bon départ. Le sprint était vraiment proche et je me suis vraiment poussée à la fin. Je pense que j'ai fait la différence parce que je voulais vraiment gagner. »

Elianta Jaillet (Tyke), Médaillée d'or

36,77 secondes au 200 mètres
1 minute 27 secondes au 400 mètres
3 minutes 11 secondes 12 au 800 mètres

« Je me sens bien, je pense que mon entraînement m'a bien servi. Quand on entend le pistolet, il faut faire un bon départ, bien se placer et garder ton maximum tout le temps. Pendant mes sprints, c'est de la joie que je ressentais. Je suis contente d'avoir gagné la médaille d'or comme je l'avais fait il y a deux ans. »

Liam Redford (Bantam)

25,30 mètres au lancer du disque

« J'ai mis beaucoup de travail dans cette performance. J'ai travaillé la force, la vitesse et la technique des doigts. Je suis très fier de ce que j'ai accompli. »

Todd Shafer (Master), Médaillé d'or

9,22 mètres au triple saut
5 mètres au saut en longueur

« Pour moi, c'est la chance d'aider ma fille et de lui montrer ce qui est possible. Ça faisait depuis l'université que je n'avais pas fait de compétition, c'est un bon retour. »

Sophie Call (Master), Médaillée d'argent

7,99 mètres au lancer du poids
16,33 mètres au javelot

« J'ai participé pour donner l'exemple aux élèves. Cette année, je viens d'entrer dans la catégorie Master et ça a fait une différence de ne plus compétitionner avec des filles de 20 ans. Pour le record en lancer du poids, je dirais que c'est la technique qui a fait toute une différence… j'ai regardé Youtube pendant une demi-heure! »

Ksydalg Henry (PeeWee)

14,14 mètres au lancer du disque

« C'est la première fois que je participais à cette épreuve, j'ai des amies qui m'ont montré un peu la technique et j'ai réussi mon meilleur lancer au bout de mon troisième essai. Mais je pense que c'est ma force qui m'a fait gagner. L'année prochaine je vais faire les mêmes épreuves. »

Joël Hubert (Master)

12,92 secondes au 100 mètres

« La dernière fois que j'ai couru dans une compétition c'était à l'âge de 16 ans et j'ai connu un peu de succès. Maintenant je suis commissaire de la commission scolaire et je voulais représenter l'école Boréale. De plus, j'ai un garçon qui fréquente l'école. Peut-être l'année prochaine je vais essayer de battre mon temps et de m'entraîner un peu plus. »

Declan Munro (Mite), Médaillé d'or

9,97 secondes au 50 mètres
19,75 secondes au 100 mètres

« J'ai pratiqué avec mon papa, et je pense que c'est à la course que je suis le meilleur, même si j'aime mieux sauter et lancer. J'ai eu beaucoup de plaisir durant cette compétition. »

Denis Légère (Senior)

38,91 mètres au javelot

« Je n'ai participé qu'à trois épreuves cette année, j'aurais dû me pousser un peu plus. »

Les activités francos de Yellowknife

Célébrer l'été en musique

Radio Taïga et l'Association franco-culturelle de Yellowknife soulignent l'arrivée de la saison chaude avec une série de concerts mettant en vedette des groupes ensoleillés. Yé!

Batiste Foisy

Incapable de dormir? *No hay problema*! Radio Taïga et l'AFCY ont quelque chose pour occuper ces interminables soirées d'été : des spectacles musicaux exotiques pour vous bronzer les tympans.

La vague de chaleur commence le 15 juin, alors que le duo Alcaz, de Marseille, en France, débarque à Yellowknife. En tournée canadienne, ces deux gitans des plages s'arrêtent également à Iqaluit et à Inuvik. À Yellowknife, ils vont vous emmener tout droit sur la Côte d'Azur avec leur mélange flemmard de blues, de balade, de folk, de java, de jazz et de chanson française. Peuchère!

« On est en voyage, on est ce que l'on appelle des nomades, affirme la moitié masculine du duo, Jean-Yves Liévaux. Il y a la culture qu'on a pu engranger durant toute notre enfance, notre adolescence, la culture de Marseille. Maintenant on est davantage dans l'échange culturel, le partage. »

Si la bohème n'est jamais loin pour ce groupe qui a enregistré son premier album *On se dit tout* aux États-Unis, l'humour occupe aussi une place de choix dans leur démarche. « L'humour est très important, commente Vyvian Cayol, l'autre moitié. Il y a assez de lourdeur dans le monde, on est là pour ajouter une touche de légèreté. »

Présenté au Champagne Room, ce concert est également un festin. Le chef Kaven Paradis (Twist, Fuego, World Catering), qui nous avait sucré le bec lors de la cabane à sucre ce printemps, prépare un repas quatre services aux saveurs de la Méditerranée, pour un dépaysement total.

Dès 18 h 30, la première partie du concert sera assurée par l'auteure-compositeure-interprète Tina Roy. Le directeur de Radio Taïga, Rudy Desjardins, affirme qu'il cherchait depuis un bout de temps une occasion pour présenter la Franco-Ontarienne établie à Yellowknife.

« Tina est une artiste très talentueuse, dit-il. Son rock alternatif intimiste est certainement une des plus belles découvertes de la scène musicale des TNO ces dernières années. Nous sommes très fiers d'avoir été les premiers à faire tourner ses chansons. »

Durant leur séjour à Yellowknife, Alcaz présentera également un spectacle pour enfants à l'école St-Joseph, pour les élèves des programmes de français langue première et d'immersion.

Fête du solstice avec Malade Mantra

Et puis, le samedi 19 juin, on monte le son des amplis un brin, parce que c'est l'heure de danser. Le groupe World Beat Malade Mantra vous fera léviter à ce concert du solstice donné sur le sable au site de Folk on the Rocks.

Cet orchestre de cinq musiciens, qui nous arrive de Montréal Beach, est un rayon de soleil avec des instruments. Jouant sa propre variété de sons up-tempo, Malade Mantra est le projet d'une volée d'oiseaux chanteurs qui partagent une passion pour la migration et le métissage en tous genres. Leur musique allie l'énergie festive du reggae, au rugissement du jungle-jazz, à l'intensité brute du ska et au côté naturellement sexy des francos.

« On a décidé de vous présenter une sorte de spectacle hybride où on aura un peu de ska instrumental mélangé avec des chansons pour faire ça plus festif, confie le saxophoniste André Désilet. Donc, je pense qu'on arrive avec le party! »

Le groupe local The Dagwoods démarre la rumba à 22 h. Ce concert est présenté en collaboration avec Canadian North et Folk on the Rocks, qui opère le bar.

Toute la famille aura par ailleurs l'occasion de voir Malade Mantra la journée précédant le concert au site de Long Lake. Lors du Raven Mad Daze, le vendredi 18 juin, au parc Sombaa K'e situé à côté de l'hôtel de ville, le groupe récipiendaire du prix du meilleur groupe au Festival international de la chanson de Granby réchauffe la scène pour le rappeur Godson, qui lance un nouvel album.

On ira se coucher à l'automne.